

dans cet Etat. Le Duc de Parme refusant de donner passage aux Troupes Imperiales qui vont & viennent de la Forteresse d'Ula, située dans les *Langhes*, on a envoyé un Detachement de 500. hommes pour forcer le passage ; mais S. A. pour l'éviter, a retiré ses Troupes, & s'est contentée de protester, disant que cela étoit contraire à un Article de la Quadruple Alliance.

XXXI. *Turin*. Le Marquis de Borgo Franco a été nommé pour aller à Venise résider en qualité de Ministre du Roi de Sardaigne. On continuë les préparatifs pour la réception de la Princesse de Sultzbach future Epouse du Prince de Piémont. La Marquise de St. Thomas est nommée sa Grande Maitresse, Madame de St. Sebastien sa premiere Dame d'honneur, & Mesdames de Sallaque, de Pron, de Valesse & de Provana ses Dames d'honneur ordinaires. On a aussi choisi ceux & celles qui doivent composer le reste de sa Maison.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE, & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

*Sacre du Roi
fixé au mois
d'Août.*

I. **T**outes les Provinces du Royaume ne semblent respirer qu'après la Majorité du Roi, & demandent avec instance que S. M. soit sacrée. Cette ceremonie est, dit-on, fixée au mois de Juillet ou d'Août prochain, & se fera à *Rheims*, où les Rois de France, depuis l'établissement de la Monarchie ont accoutumé de recevoir l'onction par les Archevêques de cette Ville. Les dispositions